



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 16 mai 2023

ÉVACUATION D'UN IMMEUBLE SQUATTÉ À OULLINS

Suite à la décision de justice du 14 février 2023, la Préfecture du Rhône a mis fin à l'occupation illicite de 12 appartements situés dans une propriété de Lyon Métropole Habitat, rue Pierre-Sémard à Oullins, faisant l'objet d'un projet de réhabilitation.

Cette opération s'est déroulée dans le calme ce mardi 16 mai 2023 matin, à la suite d'un travail partenarial ayant permis de préparer, sous la coordination de la Préfecture du Rhône, l'action des services de l'État (la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration et la Police nationale), des collectivités et du bailleur.

Des solutions ont été proposées aux 17 personnes présentes selon les situations et les vulnérabilités individuelles.

Cabinet de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes

Benoît GAILLET
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69